

EDUCATION PRIORITAIRE :

LE RECTORAT N'ECOUTE PERSONNE

Lors de la séance du Comité Technique Académique* du mardi 25 novembre 2014, l'ensemble des représentants des personnels a quitté la séance en raison de la parodie de dialogue social à laquelle s'est livré le rectorat sur un sujet aussi important que celui de la nouvelle carte de l'éducation prioritaire.

En effet, le ministère a décidé de redéfinir la carte de l'éducation prioritaire, qui concerne les écoles et les collèges cumulant les difficultés. Or, le recteur a déterminé et envoyé au ministère une nouvelle liste des établissements concernés sans aucune concertation préalable avec les acteurs de l'école (personnels, parents, collectivités).

Ce n'est pas la première fois que le Comité Technique Académique est vidé de son sens, ce qui a motivé cette décision unanime. A ce titre, la troisième absence consécutive du recteur à cette instance, qu'il est censé présider, montre bien son désintérêt total pour le dialogue social.

*Instance chargée de déterminer la politique éducative dans l'académie et sa mise en œuvre.



FSU :

Nathalie FAIVRE

06 37 93 85 12



SGEN-CFDT

Corinne HYMETTE

06 88 58 50 35



UNSA-Education

Yves FEURTEY

06 20 02 23 33